

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 24

**Artikel:** Inhumations en mer  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191090>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tribuer au développement physique et moral de notre vaillante jeunesse.

C'est dans ces idées, croyons-nous, que les Lausannois attendent votre retour. Tous iront demain à votre rencontre pour vous féliciter, vous applaudir et vous serrer la main.

#### Inhumations en mer.

A propos de la mort de M. Richaud, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui a succombé à une attaque de choléra, à bord du *Caledonien*, et dont le corps a été lancé à la mer, on s'est livré à toutes sortes de dissertations sur la question de savoir ce que devaient les corps dans les profondeurs de l'Océan.

Quand un homme meurt à la mer, on le coud dans un sac, un boulet aux pieds, et après un mot d'adieu du capitaine et un salut du pavillon, on le laisse glisser dans l'abîme. Si le navire est sur les grands fonds, le cadavre descend à plusieurs milliers de mètres dans les eaux. Qu'advient-il de lui ? Son sort final, on le devine bien : il sera mangé ; mais qu'advient-il tout d'abord ? Soumis à des centaines d'atmosphères de pression, va-t-il se putréfier ou demeure-t-il dans le même état jusqu'à ce qu'il soit devenu la proie des bêtes dévorantes ?

Un savant, M. Régnard, s'est posé cette question, et pour la résoudre il a soumis des fragments de viande dans l'eau, au moyen d'un appareil spécial, à des pressions de 6 et de 700 atmosphères. Après quarante jours il a retrouvé cette viande seulement un peu gonflée et blanchie à la surface, mais à l'intérieur absolument saine et sans odeur. L'expérience de M. Régnard est très nette, très concluante, et il est infiniment probable qu'en effet, dans les grands fonds de la mer, la substance des êtres ayant vécu n'est pas soumise aux mêmes décompositions qu'au voisinage ou au contact de l'atmosphère.

Mais qu'on n'aille pas croire pour cela que les cadavres des noyés et de toutes les bêtes mortes vont s'entasser au fond de la mer. D'autres bêtes sont là qui y mettent bon ordre et, comme sur terre, la faim est l'implacable souveraine à laquelle tout obéit jusqu'au plus profond des abîmes de l'Océan. Et même les cadavres pourraient s'y putréfier qu'ils n'en auraient pas le temps. Ils sont certainement aussitôt mangés par des centaines de poissons voraces et des myriades de petits crustacés plus voraces encore, dont le formidable appétit est la garantie même de la pureté des eaux des mers.

#### L'économietta de café.

Dào teimps dào grand Napoléon, dè cé à la Joséphine, que lo café étai tant tchai, que cotavé on écu-náovo la livra, l'étai mémameint défeindu d'ein bâiré ein France, po cein que Napoléon, rein què po tsecagni lè z'Anglais qu'ein aviont à veindré, ne volliavè pas po ti lè diablio qu'on ein atselai et lo lão volliavè laissi po compto. L'étai cein qu'on lâi desai lo « blotiusse », que mon père-grand ein parlavè soveint.

On dzo que Napoléon sè promenâvè et que passâvè devant la cura d'on veladzo, lo gaillâ qu'avai fin naz, cheint qu'on grelhivè dào café. L'eintrè tot drâi et trâovè l'incurâ ein trein dè semottâ lo greliâo su lo soyi, et qu'est tot interloquâ dè vairè l'emperou.

— Coumeint ! lâi fâ Napoléon, vo que vo dévetriâ bailli l'exeimplio, vo vo servi de 'na marchandi qu'est défeindâ et vo grelhâ dào café ?

— Nefâ ! répond l'incurâ, qu'avai bouna platierna, ne vâidè-vo pas que lo bourlo po lo destruirè.

Napoléon étai trâo mâlin po sè laissi eimbéguinâ pè 'na tôle gougne ; mâ fe tot parâi état dè recâffâ et dit à l'incurâ : Eh bin, tandi que ne sein solets, dépâtsi-vo d'ein mâodrè on blosset qu'on ein pouessè vito bâiré à tsacon on écoualeetta à catson.

Et l'est dinsè que cé brâvo l'incurâ, pè onna couïenarda à propou a pu bâirè se n'écoualeetta dè café sein couson dè la police.

#### Après le concours de Vincennes.

*Dialogue de deux gymnastes.*

— Dis-donc, je pense que nous pouvons être contents, hein ?...

— Aloo !

— J'ai tout de même tremblé un moment... Je me suis dit comme ça : nous sommes fumés !

— Pas moi !... Vois-tu, ce n'est pas pour blaguer, mais quand j'ai vu ce concours de section, j'ai dit : voilà qui est enlevé proprement, sans bavures ; il n'y a rien à repiper !... Et les engins, pauvre ami !... Allez-y voir !...

— C'est vrai. Ces Parisiens étaient tout ébaubis,

— Et puis, honneur à Monsieur Carnot. C'est lui qui était content !... Il disait au général qui était à côté de lui : « Quels gaillards il y a dans cette Bourgeoise ! »

— Et ceux qui sont aux parallèles, les avez-vous remarqués, monsieur le Président ? a ajouté le général. Ce sont les *Pieds-noirs* ; ils n'ont pas froid aux yeux non plus, ceux-là !

Il ne ferait guère bon leur chercher niaise... Quels biceps !

— Ces braves Suisses, ces bravoisins ; ils ont toutes mes sympathies, a répondu M. Carnot.

— Eh bien, c'est très joli de sa part. Je t'assure, mon cher, que s'il n'avait pas du monde demain à l'Elysée, il doit nommer des cardinaux, j'aurais proposé à tous les types d'aller dire bonjour.

— Aloo ! moi aussi. Et puis que nous aurait reçus au tout fin... Et dame ; tu n'as qu'à voir son portefeuille dans *l'Illustration* ; c'est la bombe... Il faut tâcher qu'ils viennent à l'Abbaye des Vignerons.

— Mais ce n'est pas le tout ; allez voir boire un demi de nouveau.

— Un demi de nouveau ?... que nouveau ?... Va chercher ; ils n'ont pas une goutte à Paris ; tu ne vas partout que des chopes, — toutes têtes encore, — des liqueurs, du café des glorias. Ca ne vaut pas notre vaux. Ils ont bien du rouge ; on pourrait essayer, mais ça ne désaltère pas.

— Eh bien, on en boira un peu plus.

— C'est vrai. Mais je ne comprends pas, tout de même, ces grands cafés de Paris de ne pas se tenir, au moins pendant l'Exposition, un tonnelet Cully ou de St-Saphorin. On le paie bien 10 centimes de plus le litre, ce ne serait pas une affaire.

— Donne me voir un bout de Gras son ; je n'aime rien ces cigares de la Régie, ça vous sèche le gosier.

— Tiens, en voilà de chez Spihige. A propos, ils sont en pleine fête à Lausanne, avec les Sous-Off. Si, un conseil à donner, il nous faut aller directement à Beaulieu depuis la gare.

— Dis-donc, comme on va si un bon verre à la cantine !...

— Tais-toi, malheureux, ... m'parle pas !!

#### Naïveté d'une sentinelle.

On sait que nos compagnies de siliers furent supprimées, il y a déjà bien des années. Mais comme elles n'avaient jamais passé à la caserne, on leur fit faire leur tour à l'école militaire à Lausanne, avant de les incorporer dans d'autres compagnies.

La compagnie arrivée, le capitaine plaça une sentinelle devant le corps de-garde de la Cité ; un officier en petite tenue passant plus tard devant la sentinelle, cette dernière continua sa faction. L'officier, l'interpellant, dit : « Vous ne me connaissez pas ? » La sentinelle lui répondit : « *Na, Monsu, pas l'honneur de vo cognaitre.* » Là-dessus l'officier lui répondit : « Je suis l'inspecteur général des milices ; qua